

Jeudi 04 mars 2021

Circonscription de Gradignan

Présents :

Présidente - Directrice d'école : Mme Karine BLAISE

| | |
|---------------------------------------|-----------------------------|
| Equipe enseignante : | Mme NOIZEE, Mme BLAISE |
| Le maire ou son représentant : | Mme BOURGADE |
| Les représentants de parents d'élèves | Mme ALLAIN, Mme DROGAT |
| Invités: | Mme DELAS (Directrice CLSH) |

Début du conseil d'école : 17h00

Secrétaires de séance : Mme NOIZEE et Mme DROGAT

Fin du conseil d'école : 18h30

Prochain conseil d'école aura lieu le jeudi 17 juin 2021.

Fait à Saint-Morillon, le 16 mars 2021.

La Directrice,
Présidente du Conseil d'Ecole

Mme BLAISE

Les Secrétaires de séance :

Mme NOIZEE et Mme DROGAT

Ce conseil d'école s'est déroulé dans des conditions particulières : en raison du protocole sanitaire, seules 6 personnes pouvaient assister à cette réunion. Celle-ci a eu lieu dans la salle du conseil de la mairie, lieu adapté à la distanciation physique requise.

EDUCATION NATIONALE

I/ Projet et vie de l'école

a/ Informations sur les derniers protocoles sanitaires

- Un courrier a été envoyé aux familles le 04 février 2021 avec la mise à jour du protocole sanitaire dans les écoles.
Depuis celui-ci a été modifié notamment sur la conduite à tenir lors de cas confirmés :
 - A partir du 22/02, les cas confirmés à la COVID-19, élèves et personnels, qu'il s'agisse de cas de variant ou non et quel que soit le type de test réalisé, feront l'objet d'une période d'isolement de 10 jours.
 - L'apparition d'une variante sud-africaine ou brésilienne du SARS-CoV-2 chez un élève implique la fermeture de la classe.
- Des tests salivaires ont débuté dans les écoles maternelles et élémentaires, avec autorisation préalable des représentants légaux des élèves. Pour l'instant ces tests sont principalement déployés dans les zones où le virus circule fortement.
L'école n'a reçu aucune information officielle à ce jour sur ces tests (*mode de passation, date,....*)
- Pour information, des plaquettes sont mises à disposition des parents sur le site malettledesparents.education.fr pour les accompagner dans le repérage et la gestion de stress chez les enfants dans le contexte de crise sanitaire. Pour les enseignants, le Ministère de l'Education Nationale a mis en ligne des documents de repérage des symptômes de stress ou détresse psychologique des élèves dans le contexte de crise sanitaire.

b/ Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes de l'école

- De nombreux projets de classe initialement prévus n'ont pu avoir lieu en raison du contexte sanitaire. Les projets avec la Réserve naturelle de Saucats prévus en octobre 2020, auront lieu en mars. Sont concernées les 3 classes de maternelle et les classes de CP et CE1. Pour ces deux dernières classes, la sortie à la forêt de Migelane se fera le 8 mars en respectant le protocole sanitaire (*port du masque pour les élèves et les adultes, gel hydroalcoolique pour se laver les mains à la sortie du bus et entre chaque activité, matériel spécifique pour chaque groupe*).

Pour l'instant les sorties avec nuitée sont toujours interdites, mais nous pouvons envisager des sorties en journée.

- Semaine des mathématiques du 15 au 21 mars (*résolution d'énigmes en équipe*)
- L'école a investi dans du matériel de jeux laissé à disposition des élèves lors des récréations (*ballons, élastiques, cordes à sauter, cerceaux,...*). Pour respecter le protocole sanitaire, chaque classe a son bac avec ses propres jouets.

c/ Présentation du Plan de Relance Numérique et du plan annuel « bibliothèque d'école »

- [Plan de Relance Numérique](#)

Le Ministère de l'Education Nationale souhaite soutenir les écoles élémentaires et primaires qui n'ont pas atteint l'équipement numérique de base du 1^{er} degré en les aidant à s'équiper de matériel, services et ressources numériques.

Les projets sont construits conjointement par les collectivités locales et les équipes pédagogiques. Ces projets doivent être envoyés avant le 31 mars.

Si le projet est retenu, une subvention de 70% de la dépense engagée sera versée à la mairie.

➔ Des réunions de travail ont déjà eu lieu avec la mairie pour participer à cet appel à projets. Le souhait est d'équiper plusieurs classes en matériel de vidéo-projection, haut-parleurs et PC mobile avec accès Internet.

- [Plan annuel « Bibliothèque d'école »](#)

Une dotation spécifique a été allouée à l'académie de Bordeaux pour redynamiser les espaces dédiés à la lecture dans les écoles. Chaque école peut percevoir une subvention « Etat » de 1 500€ afin de développer et enrichir le fond de livre de la bibliothèque de l'école., les livres devant être choisis dans la liste de référence proposée par le Ministère de l'Education Nationale.

L'école de Saint-Morillon a rempli le projet pédagogique pour bénéficier de cette subvention, projet qui a été validé par Mme BOURGADE, maire de la commune, et Mme HELBIG, IEN de la circonscription de Gradignan.

II/ Fonctionnement de l'école

a/ Bilan intermédiaire de la coopérative scolaire

Les dépenses de la coopérative scolaire sont peu nombreuses car il n'y a pas eu à ce jour de sorties à financer. Il y a donc **13 800€** sur le compte OCCE de la coopérative scolaire. A cette somme s'ajoutent les arrhes - **2 075€**- pour la réservation du séjour dans les Pyrénées (*prévu en 2020, puis 2021, puis 2022 !!*) et **650€** de réservation pour des places de Mini-Concerts au Fémina (prévus en 2020, puis 2021).

b/ Préparation de la rentrée 2021-2022

La mairie a envoyé aux familles les dossiers d'inscription scolaire pour la rentrée prochaine. Ces dossiers doivent être complétés avant le 12 mars. Peu d'enfants prévu en PS pour l'instant (14). Les chiffres seront affinés d'ici le prochain conseil d'école. Il apparaît néanmoins un déséquilibre d'effectif selon les tranches d'âge.

c/ Exercices de sécurité

Des exercices de sécurité ont eu lieu lors du 1^{er} semestre. Il nous faut réaliser maintenant un exercice PPMS Risques Majeurs. En accord avec la Direction Académique, cet exercice sera adapté afin de satisfaire au protocole sanitaire actuel :

- Ecoute des différents signaux d'alerte en groupe classe,
- Discussion autour des différents comportements à adopter en fonction du risque,
- Déplacement échelonné par groupe classe dans sa zone de mise à l'abri (ou d'évacuation) pour repérage.

MAIRIE

Les sujets concernant la mairie ont été abordés par l'école ou le seront lors des questions des parents.